



Centre
Universitaire
Romand

Médecine
Légale



Les enfants exposés à la violence dans le couple parental



Nathalie Romain-Glassey
Jacqueline De Puy
Virginie Casellini Lefort

Colloque BEFH - UMV
Lausanne - 08.10.2021

Définition

- **Un enfant est exposé à la violence dans le couple** si sa mère ou son père est victime de violence dans le couple (Holden G. 2003; Øverlien C. 2009)
- **L'exposition des enfants à la violence dans le couple** constitue une forme de maltraitance et donc un danger pour le développement et la santé de l'enfant
(Henning et al. 1996 ; Yates et al. 2003 ; Convention d'Istanbul ; Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant)



Source: brochure de la formation continue post grade «les enfants face à la violence conjugale», www.lasource.ch



Une problématique encore émergente en Suisse

- Prévalence réelle ?
Estimation : taux d'exposition 1/5 (Baier et al., 2018)
- Professionnel·le·s, institutions : Comment détecter ? Que faire ?
- Besoin de recherche et de recommandations

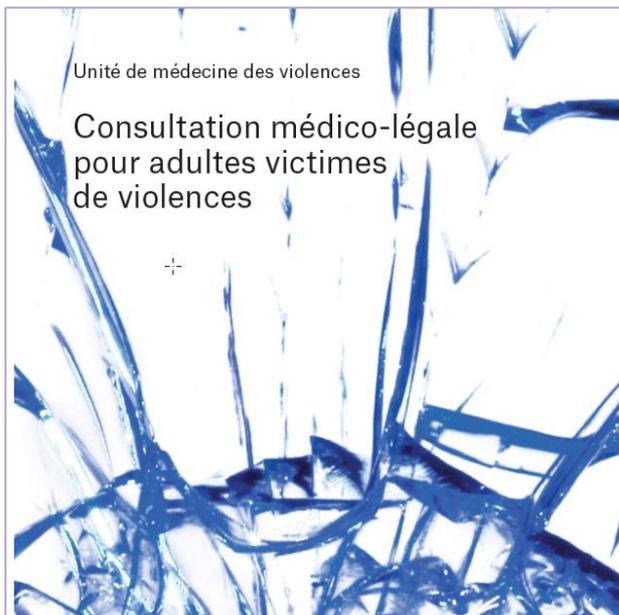


La pratique à l'Unité de médecine des violences

Centre universitaire romand
de médecine légale



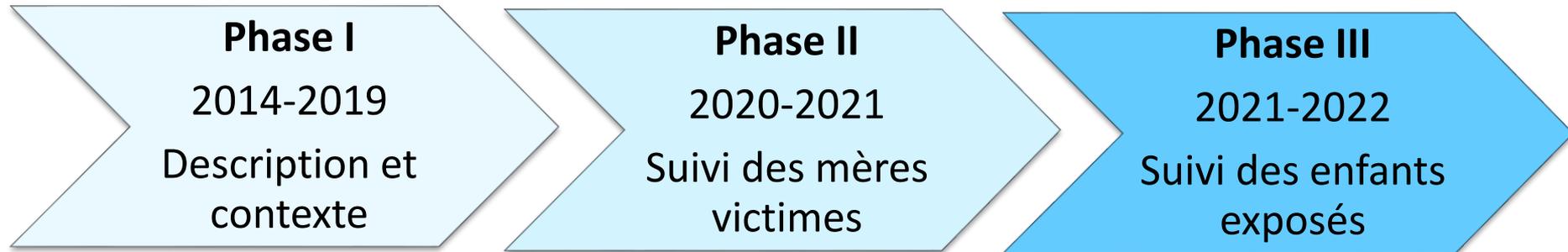
Département
femme-mère-enfant



Directive mineurs
ayant besoin d'aide



Une étude menée a l'UMV



- Contribution aux connaissances et à l'élaboration de recommandations



Objectif et méthodologie

- Mieux comprendre les circonstances et la nature de l'exposition des enfants

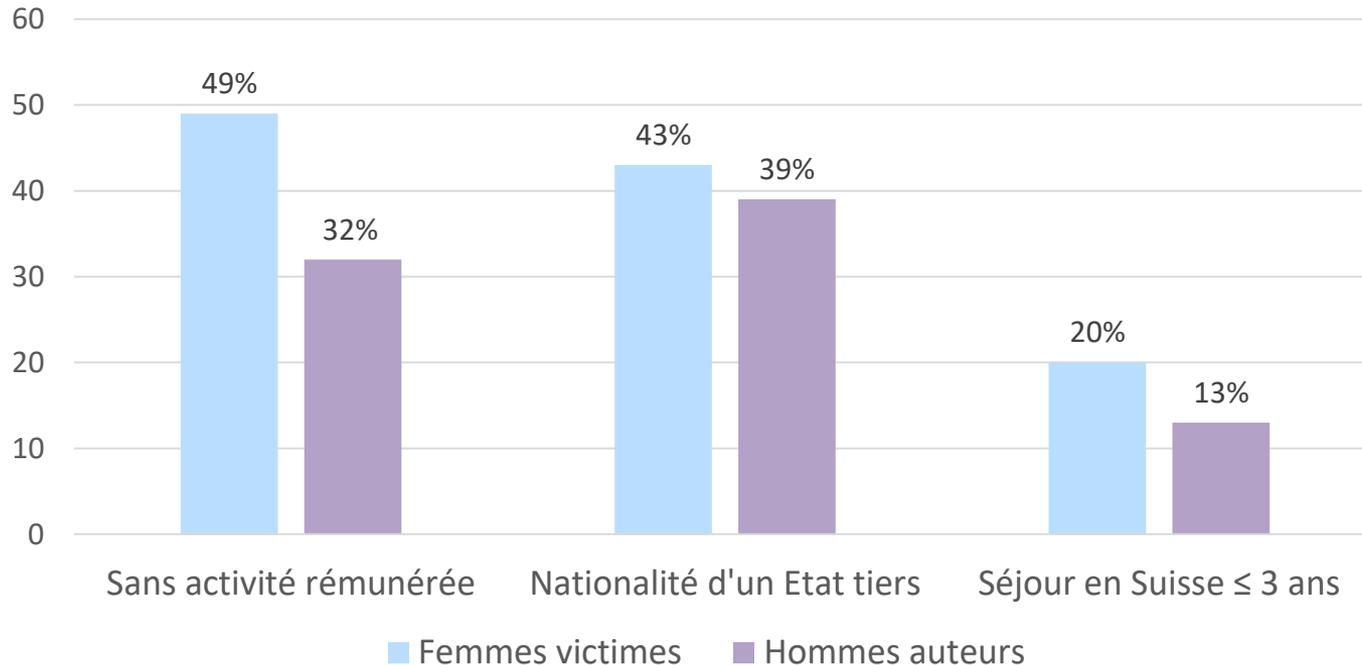
430 dossiers (2011 à 2014)
de consultation de victimes, parents
de 654 enfants

Analyses rétrospectives
quantitatives et qualitatives



Les contextes familiaux

- 88% des situations : femmes victimes et hommes auteurs
- Souvent des situations de vulnérabilité socio-économique



Les contextes familiaux

- 1/3 des situations : consommation problématique d'alcool de l'auteur·e
- Mais aussi des familles sans ces vulnérabilités

situation de vulnérabilité \neq facteur de risque de violence



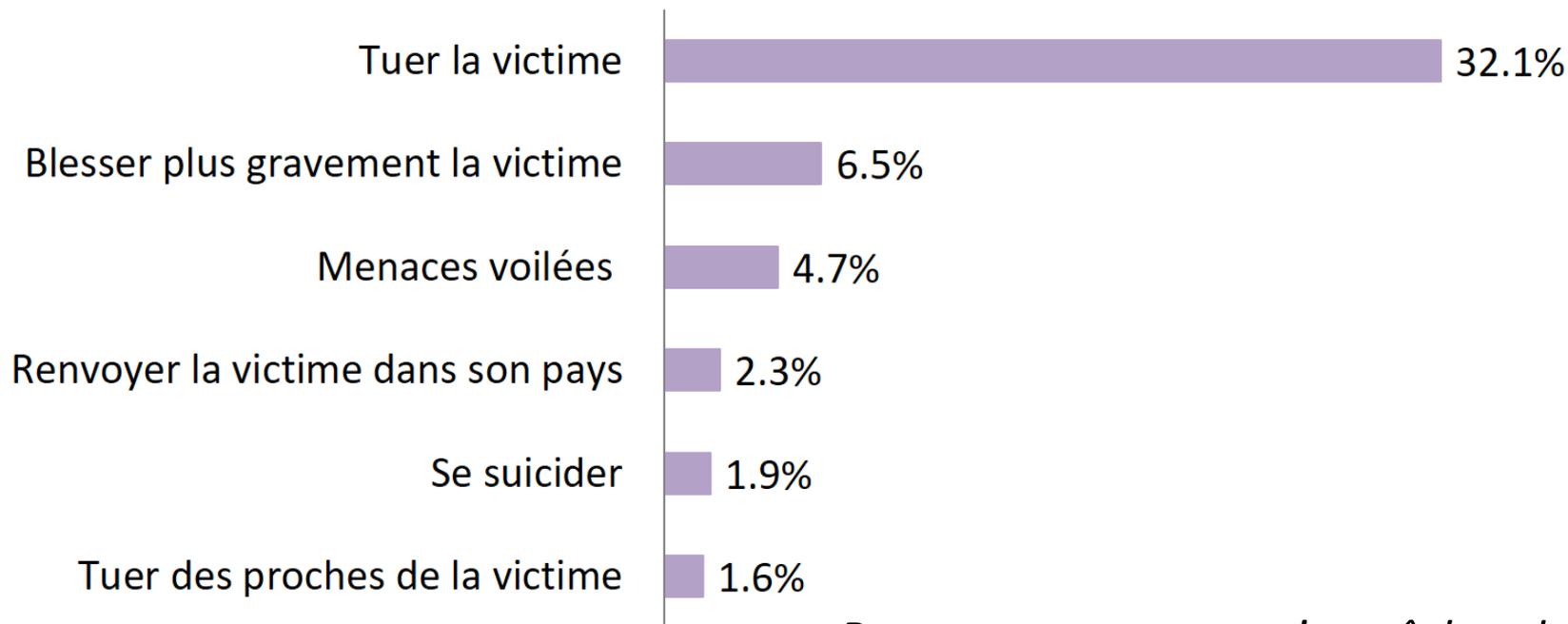
Les agressions

- Au domicile de la victime (76%), le week-end (40%), le soir ou la nuit (47%)
- Blessures aux membres supérieurs (71%) et/ou à la tête (50%)
- De précédentes agressions par l'auteur·e (86%) et interventions de la police (47%)



Des agressions et des menaces graves

- Des menaces graves : 48% des situations

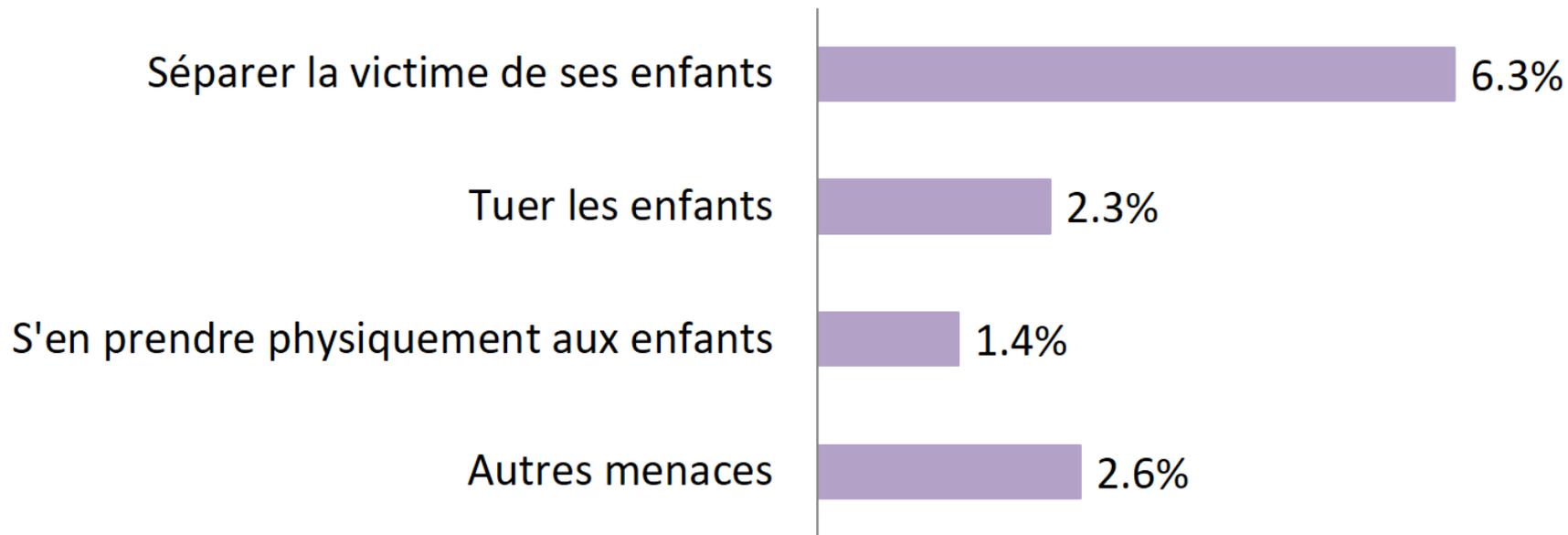


« Personne ne pourra m'empêcher de faire quoi que ce soit et arrivera trop tard »



Des agressions et des menaces graves

- Des menaces relatives aux enfants : 13% des situations

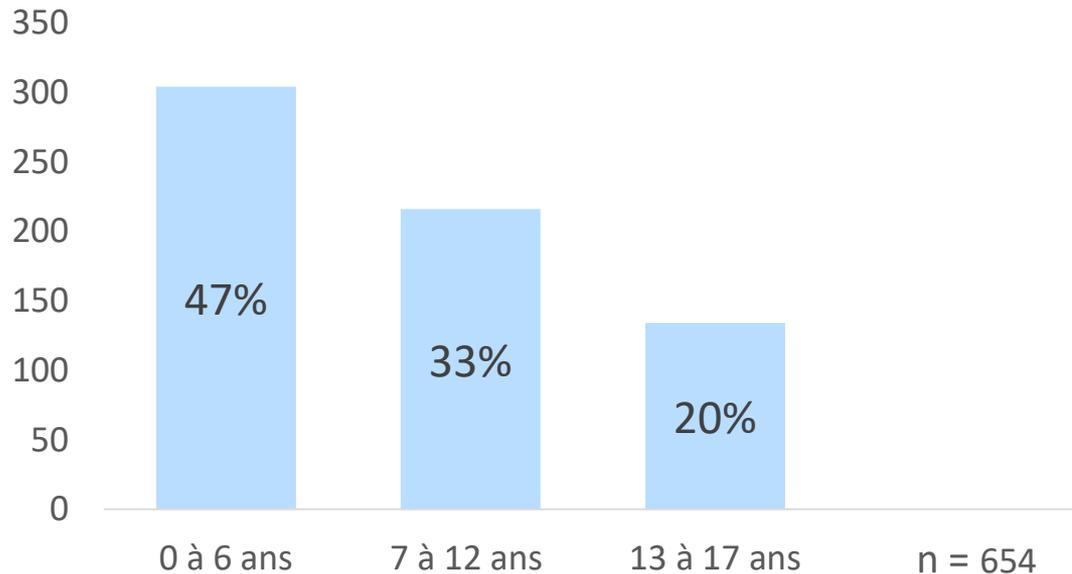


« les enfants n'auraient plus leurs parents si elle ne revenait pas »



Les enfants exposés

- Âge des enfants



- Durée d'exposition

- 60% \geq 2 ans
- 36% \geq 4 ans



Les enfants présents

- Agressions en présence des enfants : 72% des situations



Les enfants présents

- **Processus violents**
 - sur plusieurs heures (voire jours)
 - attaques physiques multiples, agressions verbales, menaces**tout au long desquels les enfants sont impliqués**



Les enfants présents

- **Le contrôle coercitif en arrière-plan** : dénigrer, insulter, menacer, isoler et contrôler la victime

« Son mari l'insulte fréquemment. Elle n'a pas d'accès au compte bancaire et son mari lui donne une somme mensuelle. Elle ne peut pas dépenser d'argent sans son accord préalable et il contrôle ensuite toutes les quittances. Il y a 3 ans, il l'a contrainte à quitter son emploi et lui reprochait d'avoir mis leur fille à la crèche ».



Les enfants présents

- **Des enfants fortement impliqués de diverses manières**
 - Sont alertés : se réveillent, viennent voir ce qu'il se passe
 - Réagissent émotionnellement : pleurent, crient, manifestent leur peur
 - Interviennent : verbalement, physiquement
 - « *Pour arrêter leur père (de frapper leur mère), Melissa* (12 ans) est montée sur le dos de leur père et Gregory* (10 ans) a grimpé sur l'accoudoir du canapé et lui a saisi la tête* »
 - Cherchent de l'aide : appellent la police, cherchent les voisins, etc.
 - S'expriment après l'évènement : posent des questions, font des commentaires



Focus sur les 0-12 ans

- **Des signes de souffrances rapportés chez 1/3 des enfants**

Un père victime dit au sujet de son fils de 12 ans qu'il s'inquiète beaucoup pour lui parce qu'il a déjà exprimé des idées suicidaires.

- **Des professionnel·le·s peu au courant des violences**

- pédiatres : pour 16% des enfants
- enseignant·e·s : 9%
- éducateurs/trices de la petite enfance : 30%
- psychologues, pédopsychiatres : 27%



Focus sur les 13-17 ans

- **Protection** envers leur mère et/ou les enfants plus petits

« Sa fille aînée (15 ans) protège beaucoup sa petite sœur (11 ans) ; elle a ainsi nettoyé et rangé l'appartement. Lorsque la petite sœur est rentrée, elle a vu des bris de verres au sol. Sa grande sœur lui a dit que c'était elle qui avait fait tomber un verre »

- **Distanciation** face à la violence dans le couple parental qui ne préserve pas nécessairement de la souffrance

« Il est en souffrance mais n'en parle pas, il s'isole avec ses amis et fuit les disputes parentales » (17 ans)



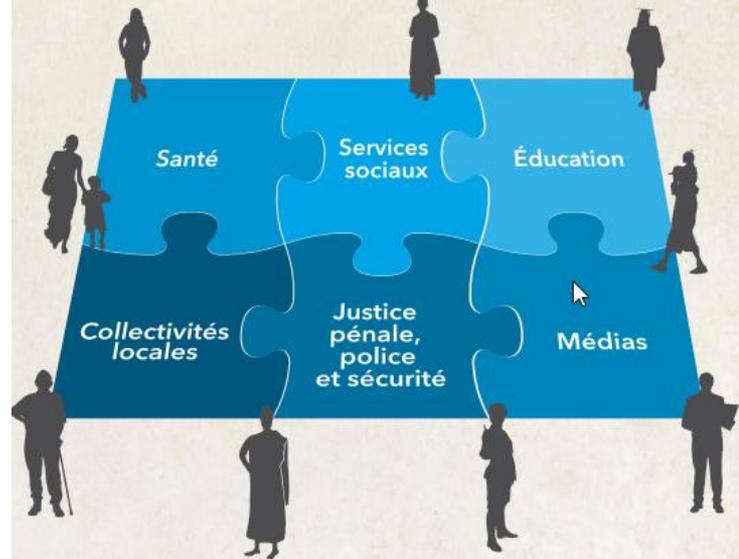
Conclusion et recommandations

- Vision plus large de l'exposition des enfants à la violence dans le couple parental
 - Exposition : potentiel traumatisant
 - Enfants exposés : pas des « témoins » passifs
 - Situations de vulnérabilités et inégalités dans le couple : risque de marge de manœuvre réduite, en particulier des mères victimes



Conclusion et recommandations

- Parmi les recommandations
 - Ne plus parler d'enfants «témoins»
 - Améliorer la détection précoce des enfants exposés
 - Faire cesser rapidement la violence dans le couple
 - Renforcer l'autonomie économique des femmes, en particulier des mères victimes



Nos remerciements

- Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH)
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du canton de Vaud
- Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud
- Fondation Isabelle Hafen
- Zonta Club Lausanne

